

# Comité Régional de Cyclisme de La Réunion

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU SAMEDI 10 DECEMBRE 2022 AU CREPS DE SAINT PAUL

La séance est ouverte à 15H00, par M. Stéphane HENAFF, Président du Comité Régional de Cyclisme de la Réunion après constatation du quorum nécessaire de 32 voix. 13 clubs affiliés au Comité sont représentés, soit un total de 32 voix. Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer, conformément à l'article 7 des statuts du Comité Régional.

### SONT PRESENTS LES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

#### Sont présents :

- M. Stéphane HENAFF, Président du Comité Régional de Cyclisme
- Mme Karine DUDON, Vice-présidente Déléguée au Cyclisme Traditionnel, Présidente de la Commission Régionale de Cyclisme Traditionnel
- M. Philippe DE COTTE, Vice-président Délégué à la Formation, Président de la Commission de Discipline
- M. Jean-Louis PARIS, Vice-président Délégué aux Sports de Nature
- M. Mikaël CASCADE, Secrétaire Général
- M. Thierry BERTHOMIEU, Président de la Commission Régionale BMX
- M. Raymond ORRE, Président de la Commission Régionale VTT DH Enduro
- M. Anthony CELESTE, Président de la commission VTT XC
- M. Jacky CASTRO, Membre

#### Sont Excusés :

- Dr Philippe DOINEAU, Médecin Fédéral Régional
- M. Michel BENARD, Délégué aux Manifestations et Organisations d'Épreuves Traditionnelles
- M. Anthony CHEFIARE, Équipe Technique Régionale
- Mme Véronique ALMAR, Secrétaire Adjointe

#### Est Absent :

- M. Eric SAUVOUREL, Trésorier

#### Sont invités :

- M. Grégory MAILLOT, Conseiller Technique Fédéral
- Nico PONNET, Directeur Administratif et Agent de Développement
- Lilou MAHDI, Agent Administrative et Financière

## ORDRE DU JOUR

- ❖ **ADOPTION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU SAMEDI 30 JANVIER 2021**
- ❖ **BILAN SYNTHETIQUE**
- ❖ **INFORMATIONS FEDERALES**
- ❖ **PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2022**
- ❖ **DESIGNATION DU DELEGUE POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFC DE FEVRIER 2022**
- ❖ **ELECTIONS AU COMITE DIRECTEUR : REMPLACEMENT DES POSTES VACANTS**
- ❖ **VALIDATION DE LA DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE AU 5 FEVRIER 2022 SUR LE BILAN 2021**
- ❖ **QUESTIONS DIVERSES**

Les clubs suivants sont représentés par leurs délégués :

CLUBS	Nombre de VOIX	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
BCO	5	Thierry BERTHOMIEU	
CSSD	4		Olivier MORIN
ACPR	3		Jean-Louis PARIS
CCSL	3	André PELLEGRIN	
VCSD	3	Philippe DE COTTE	Anthony CHEFIARE
LBO2	2	Mickaël CASCADE	Jacky CASTRO
VSP	2	Mickaël HENRIETTE	
CCPI	2	Olivier SORRES	
TCSP	2		Stéphane DERFLA
PPA	2		Dany GONNEAU
UCT	2		Uldriss ARNASSALOM
VCO	1	Karine DUDON	
CCNR	1		Eddy GOULJAR
<b>TOTAL CLUBS</b>	<b>TOTAL VOIX</b>		
13	32		

Le Président le soumet au vote et celui-ci est adopté à l'unanimité.

## BILAN SYNTHETIQUE DES ACTIONS 2022 ET PREVISIONNEL 2023

Le Président présente le bilan synthétique des actions avec un mode d'organisation quasi normal : 82% des épreuves ont été organisées. Toutes les disciplines ont été présentes avec une fréquentation appréciable. De bons résultats sont à retenir, notamment au TFJC où nos jeunes cyclistes ont brillé par leur première place sur le plan national. 9 médailles enregistrées aux divers championnats de France, dont 2 titres de Champion de France en Omnium et VTT DH.

Une augmentation de 7% du nombre de licenciés par rapport à 2021 nous replace dans une phase ascendante.

Des outils ont été mis en place afin de mieux maîtriser notre gestion financière.

Le défi de l'organisation du Championnat de France des Comités Régionaux d'Outre-Mer a été relevé tant sur le plan sportif que financier.

Cependant il faut relever une situation économique complexe due au retard de versement des principales subventions, ce qui a entraîné des reports de paiement et l'appel à de la trésorerie extérieure. Mais un bilan qui devrait rester en équilibre avec de nombreux défis, cependant, à relever.

Deux grands postes de dépenses se mettent en évidence dans le budget fonctionnement du Comité : Licences et Adhésions de la FFC, ainsi que les charges de personnels.

### Orientations budgétaires 2023 :

Les aides post-covid étant terminées, il s'agit de trouver des nouvelles ressources économiques, par des actions nouvelles, et au travers d'actions portées par l'ETR, avec des services de qualité et une tarification qui permettront un équilibre financier de celles-ci.

Le Président présente le tableau de la nouvelle tarification pour l'année 2023, en expliquant les enjeux des diverses augmentations proposées.

Mr André PELLEGRIN s'étonne des écarts de tarifs d'engagement dans les différentes disciplines et demande leur justification. Le Président rappelle que ces écarts de tarifs remontent à quelques années lorsqu'on considérait que les participants aux épreuves comme la DH pouvaient, compte tenu de leur situation sociale, payer des droits d'engagement plus importants que pour les autres disciplines.

On trouve également une explication du fait que les routiers se voient offrir un calendrier plus chargé, occasionnant alors des dépenses non négligeables pour participer aux courses hebdomadaires.

En tous cas, selon Mr Raymond ORRE, Président de la Commission DH, les écarts constatés n'ont pas d'impact sur les inscriptions aux épreuves, ces dernières étant même en légère augmentation. Mr ORRE précise également que la qualité des services sur ces épreuves n'est pas négligeable, même si on constate parfois de grands écarts selon les épreuves.

Il est mentionné une coquille dans le coût d'engagement pour la DH (il faut lire 25 euros au lieu de 15 euros).

### Prévisions d'actions 2023 :

Un plan territorial sera rédigé pour les 2 à 4 années à venir. Il comprendra quelques grands axes du plan national en fonction des priorités et des moyens du Comité. L'embauche du Directeur Administratif permettra un suivi efficace des axes envisagés, avec entre autres : le haut niveau avec l'ETR, les écoles de vélo, le cyclisme au féminin, les pratiques loisir et santé, le suivi des minimes et cadets et une offre pour les non-licenciés.

Mr Grégory MAILLOT souhaite savoir comment le Comité se positionne financièrement auprès des jeunes coureurs réunionnais sollicités par la FFC au vu de leurs performances. Le Président assure que le Comité trouvera les fonds nécessaires pour l'accompagnement de ces jeunes dans leur perspective d'avenir.

Le Président détaille également les actions pour 2023, dans les domaines organisationnels, développement, formations, encadrement, communication, matériels et infrastructures, aides aux Clubs et aux sportifs, ainsi que les actions et réflexions en cours ou restant à mener.

### Plan de professionnalisation de la FFC :

Tendre vers une réduction des dépendances aux subventions passe par une structuration professionnelle plus importante des Comités et des Clubs.

Notre Comité fonctionne avec plus de 60% de recettes provenant des subventions des Collectivités et il est nécessaire d'envisager de nouvelles perspectives d'évolution de nos ressources. A cet effet, deux Agents de développement ont intégré l'équipe administrative du Comité, Mrs Grégory MAILLOT et Nico PONNET. Un modèle de rémunération des cadres professionnels a été défini, les stages et formations bénéficieront de meilleures qualités de services ce qui se traduira par la participation financière des sportifs engagés dans ces actions.

### Prévisionnel économique :

Un prévisionnel (649 000 €) en hausse par rapport à 2022 pour répondre à des actions prioritaires de développement, au renforcement de l'ETR, à la participation aux Jeux des Iles de l'Océan Indien à Madagascar, et au Championnat de France des Comités Ultramarins en Nouvelle Calédonie.

De nouvelles prestations, comme le Savoir Rouler à Vélo et de nouvelles interventions pour la découverte du vélo intègrent ce prévisionnel.

Après la présentation des orientations 2023 faite par le Président, Mr Grégory MAILLOT prend la parole pour remercier les Clubs pour leur engagement dans les actions de l'ETR. Il rappelle son manque de présence dû à ses obligations de formation, mais néanmoins beaucoup d'actions ont été lancées, restructurées. Il met l'accent sur la formation des futurs cadres techniques qui permettront aux Clubs de développer leurs écoles de vélo et performer leurs compétiteurs. La première session de formation BPJEPS activités du cyclisme fournira très certainement des compétences professionnelles à destination des Clubs. Il met également l'accent sur l'aspect bénévole qui sera toujours incontournable chez nos dirigeants. Il formule le vœu que les actions du guide ETR, transmis aux Clubs, soient effectivement réalisées en insistant sur le fait que l'ETR c'est toute une équipe sur laquelle il faut compter pour promouvoir au mieux toutes les disciplines du cyclisme.

## INFORMATIONS FEDERALES

Les Clubs ont été destinataires des nouvelles dénominations des licences en vigueur pour l'année 2023.

Un projet de modification des statuts de la FFC, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025, est à l'étude pour modifier le mode d'élection des Membres de la Fédération, afin de tendre vers une parité intégrale Femme/Homme dans les instances de la FFC.

## PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2023

Le prévisionnel financier 2023 présente un budget de 649 000 euros. Il est présenté par le Président qui expose les grandes lignes du budget. La demande de subvention est déjà déposée à la Région et on devrait bénéficier d'un suivi important de la part de la Collectivité.

L'Assemblée Générale adopte le budget prévisionnel 2023 à l'unanimité des Membres présents.

La nouvelle tarification 2023 est également adoptée à l'unanimité des Membres présents.

## DESIGNATION DU DELEGUE POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFC DE FEVRIER 2023

Mr Mickaël HENRIETTE est le seul Candidat à cette fonction.

Mme Lilou MAHDI et Mr Nico PONNET sont désignés Scrutateurs.

Il est procédé au vote, à bulletin secret.

Mr Mickaël HENRIETTE recueille l'unanimité des bulletins exprimés. Il est donc le Délégué du Comité Régional de Cyclisme de La Réunion au Congrès Annuel de la FFC en février 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président Stéphane HENAFF remercie l'ensemble des Membres de l'Assemblée pour leur participation. La séance est levée à 17h00.

  
Le Président,  
Stéphane HENAFF

Le Secrétaire,  
Mickaël CASCADE

Scrutateur 1,  
Lilou MAHDI

Scrutateur 2,  
Nico PONNET



